# ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

## AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

**Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.**

**D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.**

## *A TRAVERS LA VILLE*

### DES BECANIERS OPERENT...

M. Geeraerd Joseph, 51 ans, employé, domicilié à Lys-lez-Lannoy, 4, rue Pasteur, avait déposé lundi dernier vers 17 h. 30, sa bicyclette contre la façade de l'immeuble situé 208, boulevard de Beaurepaire. Quand il sortit de cet établissement sa machine était disparue. Plainte et enquête au 5e arrondissement.

Une plainte a également été déposée au 3e arrondissement par M. Paul Duval 17 ans, demeurant 1, rue Neuve-Racine, pour vol de sa bicyclette commis mardi vers 19 h., dans la cour de l'Ecole de la rue de Rocroi. Enquête ouverte.

### MAIS L'UN D'EUX SE FAIT PINCER

D'autre part le sieur Eugène Autier, 31 ans, ouvrier mouleur, domicilié à Neuville-en-Ferrain, a été déféré au Parquet, pour vol de bicyclette commis dans la soirée de lundi, rue de Tourcoing, au préjudice de M. Henri Dejaegère, domicilié à Mouscron, lequel avait abandonné sa machine contre la façade d'un marchand de légumes.

Une plainte avait été déposée au 1er arrondissement et l'enquête ouverte immédiatement permit d'établir la culpabilité du sieur Autier qui fut « cueilli » par les agents Arthur Renier et Louis Depleus, alors qu'il se trouvait dans le débit de boissons situé 187, rue de Tourcoing.

### TOUT LEUR EST BON

Mme Delplanque, née Clémence Lecomte, 34 ans, demeurant 62, rue Lacroix, a déposé plainte contre inconnus pour vol d'une caisse et d'une bassine en tôle galvanisée lui servant de poubelles, commis mardi, entre 10 h. et 14 h. Une enquête est ouverte au 5e arrondissement.

— M. Albert Lestienne, archiviste municipal, demeurant 17, rue Emile-Zola, a également déposé plainte contre inconnus au 4e arrondissement pour vol du pardessus de son fils Jacques, commis dans la journée de lundi, au vestiaire de l'Institut Turgot. Les services de la sûreté ont été avisés.

### DU « CAFÉ » UN PEU CHER !...

Mme Petitberghien, née Berthe Desmet, 39 ans, sans profession, domiciliée 94, rue Ma Campagne, a déposé plainte contre le nommé Valère Van Hees, charbonnier, domicilié à Halluin, 30, rue des Champs.

Ce dernier lui a vendu 50 kilos de « café » garanti pur, à raison de 110 fr. le kilo. Son vendeur parti, Mme Petitberghien s'aperçut que la marchandise achetée n'avait du café que le nom et que la boisson qu'elle donnait était imbuvable.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

### EXTENSION DE COMMERCE

Procès-verbal pour extension de commerce sans autorisation a été rédigé à charge de Mme Rœux, née Marie Feuils, marchande de parapluies, domiciliée 1, rue de Tourcoing, qui avait déjà fait l'objet d'un procès-verbal pour le même chef le 14 octobre dernier.

C'est avec plaisir que nous informons nos lecteurs de la récente parution d'une nouvelle revue d'Architecture :

**« L'ARCHITECTURE FRANÇAISE »**

Cette revue mensuelle est l'organe de la reconstruction française et traitera de toutes les questions relatives à la reconstruction de nos villes détruites par la guerre. Le premier numéro a paru le **15 novembre.**

Cette publication intéresse tous les architectes, urbanistes, ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Travaux publics et tous les Entrepreneurs.

L'administration et la rédaction sont 155, rue de Sèvres, Paris XVe.

Nous souhaitons bonne chance à ce nouveau confrère, qui arrive à point nommé pour aider à reconstruire notre belle France.

## *MORT POUR LA FRANCE*

La Mairie de Roubaix a reçu notification officielle du décès, au champ d'honneur, de M. André Nivesse, âgé de 29 ans, domicilié 13, rue d'Austerlitz, décédé le 24 mai à Bertheu (Nord). Le défunt était brigadier-chef au 1er régiment de cuirassiers.

## *SECOURS AUX PERSONNES PRIVÉES DE RESSOURCES*

Le paiement aura lieu dans l'ordre numérique d'après l'horaire suivant :

**Vendredi 22.** — A 8 h. 1 à 320 ; 9 h. 321 à 650 ; 10 h. 651 à 970 ; 11 h. 971 à 1.260 ; 14 h. 1.261 à 1.540 ; 15 h. 1.541 à 1.920 ; 16 h. 1.921 à 2.370 ; 17 h. 2.371 à 2.800 ;

**Samedi 23.** — A 8 h. 2.801 à 3.150; 9 h. 3.151 à 3.440 ; 10 h. 3.441 à 3.680 ; 11 h. 3.681 à la fin.

Prière de se conformer strictement à cet horaire, aucun paiement n'aura lieu après l'horaire fixé.

## *Au sujet de l'embauchage*

M. le Maire de Roubaix rappelle qu'en vertu du décret du 11 octobre 1940, les Fonds municipaux et départementaux de chômage sont rattachés à l'Inspection divisionnaire du Travail et l'embauchage des chômeurs dépend uniquement de cet organisme.

## *L'inscription des commandes de charbon*

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket No 1, se poursuivra ce vendredi 22, dans l'ordre suivant :

**Secteur 3** : Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules Guesde.

R. Léon Marlot, Linné, L. Loucheur, Melun, Michel-Ange, Mignard imp. Modart, r. Edgard-Quinet, Paul Wante, sq. des Platanes, r. Prince de Ligne, Raphaël, St-Simon, Bd de Reims, R. Rubens, Van Dyck, Yolande.

**Secteur 9** : Salle Wattremez, rue de l'Hospice :

R. de l'Epeule 1/65, 4/70, Fabricants, Rémy Cogghe, pl. de la Gare, r. de la Gare, Hospice 1/15, 4/26.

## *A L'ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX*

Samedi 23, à 16 h., l'équipe première rencontrera sur ses tables l'équipe première du P.P.C.J.A. Le lendemain dimanche, à 10 h., l'équipe seconde ira rencontrer l'équipe correspondante du P.P.C. d'Hellemmes.

Ces deux rencontres comptent pour le championnat du Nord.

## *Le départ du courrier*

La levée du courrier postal se faisait jusqu'ici, à l'hôtel des Postes, à 18 h. 10. Désormais, elle aura lieu à 15 heures.

Le courrier à destination de Paris et passe-Paris est levé à 14 heures.

### LES AUDITIONS DE STE-CÉCILE DE LA GRANDE HARMONIE

Voici le programme qui sera exécuté en l'honneur de Ste-Cécile, sous la direction de M. François Bousquet, 1er Grand Prix de Rome, le dimanche 24 novembre à midi, en l'église Saint-Martin, et le dimanche 1er décembre, à 11 h. 30, en l'église Notre-Dame.

1. Ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelsohn ; 2. Allegretto de la 7me symphonie de Beethoven et la Marche héroïque de C. Saint-Saens.

## Sociétés et Comités

SYNDICAT DU BATIMENT. — Le Secrétariat du Syndicat du Bâtiment de Roubaix et environs informe les familles des syndiqués dont un des leurs est prisonnier qu'ils peuvent se présenter au bureau du Syndicat, Bourse du Travail, boulevard de Belfort, 2e étage, porte 6, où a lieu la distribution des secours. Se présenter le matin de 9 h. 30 à 11 h. 30, munis du livret syndical et d'une pièce justifiant que l'intéressé est prisonnier.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Georges Carpentier, rue de la Planche Trouée, 16 ; Jacqueline Hermans, rue de Roubaix, 32, à Croix ; Robert Franchois, rue du Collège, 182.

**Décès** : Hélène François, 69 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Zulma Hiernault, 70 ans, boulevard de Cambrai, 69.

## LOTERIE NATIONALE

Le **GROS LOT DE CINQ MILLIONS** a été gagné, au dernier tirage, par les dixièmes du CRÉDIT DU NORD... ...les dixièmes qui gagnent ! Exigez les partout. Tirage de la 13e tranche : le 27 novembre.

## WATTRELOS

### *Arrestation de fraudeurs de tabac*

La Brigade de Roubaix-Gauche a arrêté au Pont Saint-Hubert, à Wattrelos, les nommés Testelin Henri, âgé de 40 ans, ajusteur, demeurant à Roubaix, rue Rocroy, 45, et Vanneste Raymond, 18 ans, homme de peine et demeurant également à Roubaix, 34, rue Saint-Eleuthère, qui transportaient 6 kilos de tabac pour les deux.

Ils ont été transférés à Lille dans la matinée.

### *Distribution des tickets de ravitaillement*

La distribution des tickets de ravitaillement aura lieu Salle de l'Innovation, Grand'Place, le Vendredi 22 Novembre, aux heures et dans l'ordre ci-après, du numéro de la carte de ravitaillement général :

A 8 h., de 2.001 à 2.500 ; à 9 h., de 2.501 à 3.000 ; à 10 h., 3.001 à 3.500 ; à 11 h., 3.501 à 4.000 ; à 14 h., 4.001 à 4.500 ; à 15 h., 4.501 à 5.000 ; à 16 h., 5.001 à 8.000.

Et le Samedi 23 Novembre, Salle de l'Innovation, Grand'Place :

A 8 h., de 6.001 à 6.400 ; à 9 h., 6.401 à 6.600 et les Nos 8.301 à 8.500 ; à 10 h., 8.501 à 8.900 ; à 11 h., 8.901 à 9.300 ; à 14 h., 9.301 à 9.800 ; à 15 h., 9.801 à 10.200 ; à 16 h., 10.201 à 10.600 ; à 17 h., 10.601 à 10.950.

Le même jour, Salle des fêtes de l'école du Centre rue Jean-Jaurès : à 8 h., de 6.601 à 7.100 ; à 9 h., 7.101 à 7.600 ; à 10 h., 7.601 à 8.100 ; à 11 h., 8.101 à 8.300 ; à 14 h., 10.951 à 11.300 ; à 15 h., 11.301 à 11.750 ; à 18 h., 11.751 à 12.000 ; à 17 h., 12.001 à 12.210.

Les habitants sont invités à respecter strictement l'ordre ci-dessus pour faciliter le déroulement normal des opérations et éviter les longues attentes.

La carte de ravitaillement général du chef de famille sera rigoureusement exigée.

**Ping-Pong. — Amicale Condorcet de Wattrelos.** — En déplacement à Hellemmes dimanche 17 novembre, l'Amicale Condorcet y a battu le club local. C'était son premier match de championnat pour la saison 1940-1941. Individuellement elle n'y a subi aucune défaite.

Au siège de l'Amicale, la finale de la coupe Condorcet n'a pu être disputée, les clubs qualifiés devant jouer le même jour en championnat. L'Amicale espère cependant faire disputer les derniers matches un de ces prochains dimanches.

**Etat Civil.** — Naissance : Jean Van Drestie, rue Faidherbe, sentier Beauvisage, 1.

Décès : Justine Beuscert, Vve Vandenbogaerde, 84 ans, rue du Beau Chêne, 19 ; Nelly Delanghe, 8 ans, rue Houzet, 29 ; Sophie Fremaux, Vve Charlet, 83 ans, rue du Virolois prolongée, 16.

## CROIX

### *Remise de tickets de pain et de viande*

Les feuilles de tickets (pain et viande) valables pour la période du 24 Novembre au 31 Décembre, devront être remises aux titulaires de la carte de ravitaillement pour le 23 Novembre, au soir, dernier délai.

La remise de ces feuilles aura lieu, pour le *Secteur 3*, à l'école des garçons, *rue Kléber*. Ce secteur comprend les rues ci-après :

*De 9 h. à midi* : Rues d'Alger, de l'Avenir, Champs, la Chasse, Cottages, Créchet, Duquenière, Espérance, Flandres, Jacquard, Gambetta.

*De 14 à 18 h.* : Rues J.-Jaurès, de Lorraine, Nord, 11 Novembre, Parc, Pasteur, Pressencé, Roubaix, Contour Saint-Martin, Salengro, Wilson.

Pour le *Secteur 4*, le Vendredi 22 Novembre, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., à la Maison des Œuvres (ancienne Mairie), 16 bis, place de la République, où les rues suivantes seront servies ;

*De 9 h. à midi* : Rues Bessemer, Brasserie, Carnot, Creusot, Dubled, Egalité, Fonderie, Forges, Gare, Gaz, Ghesquière, Guillaume.

*De 14 à 18 h.* : Av. Hannart, rues de Lille, Maubeuge, Louise Michel, Mirabeau, Négrier, de l'Ouest, Pannerie, Pilons, Plaine, Grand'Place, place de la République, rues de Tourcoing, Vauban, Voltaire Zola.

En ce qui concerne le *Secteur 2*, le plus important par le nombre d'habitants, la distribution des feuilles de tickets se fera le Samedi 23 Novembre, à l'école des filles, rue Kléber (Salle du cours de coupe, *entrée par la rue Guizot*).

Nous donnerons ultérieurement la liste des rues rattachées à ce dernier secteur.

La remise des feuilles de tickets sera faite sur présentation de la carte de ravitaillement, délivrée par maison ou par ménage et selon le nombre de rations indiqué sur chacune de ces cartes.

Les habitants des rues visées sont invités à se conformer à l'horaire et sont informés *qu'en dehors des jours et heures fixés, il ne sera plus possible de leur délivrer les feuilles de tickets.*

Aucune réclamation pour perte de tickets ne sera admise, et les intéressés auront à s'assurer, avant de quitter le bureau, du nombre de feuilles de tickets qui doit correspondre au nombre de rations indiqué sur la carte.

### *L'inscription des commandes de charbon*

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit ;

**Secteur No 2.** — Salle du cours de coupe, rue Guizot.

**Samedi 23 novembre** : R. Guizot, Jardins, Kléber, Lafargue, Laiterie, Lamartine, Lavoisier, pl. Liberté, Limite.

**Samedi 25 novembre.** — R. Promenade, St-Jacques, St-Nicolas, St-Piat, St-Paul, St-Pierre, Téléphone, Thiers, Thionville, Tonkin, Tripoli, Tunis, Victoria, Oran.

**Avis aux étrangers.** — Les étrangers, dont la carte d'identité expire le 31 décembre, sont invités à se présenter au commissariat de police, pour y remplir les formalités de renouvellement.

Ils se muniront de cinq photographies (les artisans en présenteront six) de profil droit, tête découverte, oreille dégagée. Les salariés du sexe masculin qui exercent la même profession que celle indiquée sur la carte produiront en outre, un certificat de travail indiquant notamment la profession exacte exercée et le salaire payé par semaine ou par mois.

Les autres salariés, en cas de changement de profession et tous les salariés du sexe féminin, régulariseront d'abord leur situation en s'adressant à l'Office de placement, à la Maison des Œuvres sociales, place de la République.

Les non-salariés, parents d'enfants français, en fourniront la preuve en présentant des pièces officielles.

La taxe normale est de 400 fr., la taxe réduite est de 100 fr. Les étrangers autres que les Belges et les Luxembourgeois doivent justifier de leur nationalité par la production d'un passeport valable ou d'un certificat de leur consul.

Ceux qui négligeraient de renouveler leur carte avant la date d'expiration de validité, paieraient une pénalité de 100 fr. ou de 25 fr. par mois de retard.

Il est rappelé que toute carte d'identité périmée est sans valeur.

**Etat Civil.** — Naissance : Francine Leclercq, rue J.-Jaurès, 24.

Décès : Jean Vanderrenten, 4 jours, rue des Jardins, 20.

## WASQUEHAL

### *APRÈS L'ACCIDENT DE MOTO DE LA RUE MICHELET*

### *Le blessé a dû être hospitalisé*

Nous avons relaté dans quelles circonstances M. Raymond Jouy, ouvrier de tannerie, domicilié 46 rue Ferrer à Wasquehal, avait été victime d'un accident de motocyclette au cours de la soirée de dimanche, dans la rue Michelet, à Wasquehal.

Le blessé, qui avait été soigné par M. le docteur Butin père, a dû être transféré à l'hôpital « La Fraternité » à Roubaix en raison de la gravité de son état. M. Raymond Jouy qui avait ressenti au cours de sa chute brutale sur la chaussée, une commotion cérébrale, a en outre la machoire inférieure fracturée et porte des contusions multiples à la tête.

Toutefois l'état du blessé n'est pas excessivement grave et on prévoit une incapacité de travail d'environ six semaines.

**A la Mairie.** — Le maire avise la population que l'horaire d'ouverture au public des bureaux de la Mairie est fixé ainsi qu'il suit ; de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. Le dimanche, permanence de 9 à 11 h. pour l'état civil et les affaires urgentes.

**La revision des vaccinations.** — Les enfants et personnes qui ont subi hier, jeudi, la vaccination antivariolique, sont informés qu'ils devront se présenter à la revision des vaccinations qui aura lieu jeudi 28 Novembre, de 9 h. à 9 h. 30, à la Mairie, 1er étage (entrée rue Michelet) pour le Centre, et de 10 h. 30 à 11 h. à la salle des fêtes rue de Roubaix pour le Capreau.

**Sauvegarde des nourrissons.** — Jeudi 28 Novembre, à 15 h., visite médicale des nourrissons à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

**Retraits des A. C. de 1914-18.** — Par suite de la suspension de la permanence de la Fraternelle des A.C. du Centre, les A. C. de la guerre 1914-18 atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire nés jusqu'au 30 novembre 1690 pourront s'adresser à la Mairie (3me guichet) pour l'établissement de leur dossier de demande de retraite gouvernementale.

Les intéressés sont tenus de se munir de leurs pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance sur papier libre.

**Aux Mutilés et Invalides du Travail.** — Dimanche 24 Novembre, de 10 h. à midi, permanence de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail, au siège, café Ottevaere-Deschodt, 47, rue de Maubeuge, à Croix.

**Au Pingouin Ping-Pong Club.** — Dimanche dernier, en déplacement à Mouvaux, les jeunes équipiers du P.P.C.W. ont rencontré le Pin-Pong Club local dont la formation comprenait des éléments très connus. Après un match très serré, les vaillants wasquehaliens ont essuyé leur première défaite, ne succombant que de justesse devant un adversaire supérieur. Résultats : P.P.C. Mouvaux bat P.P.C. Wasquehal par 5 à 4. L'équipe B a poursuivi sa série de victoires en battant l'équipe de Flers-Sart en déplacement, par 8 à 1.

Dimanche 24 Novembre, à 10 h., au siège du P.P.C.W., café du Monument, 22, place de la République, match retour contre Mouvaux.

## LANNOY

**Camouflage des lumières.** — Le Maire porte à la connaissance des habitants que chaque maison comprend un responsable et un remplaçant qui répondront du camouflage des lumières vis-à-vis de l'autorité.

Le nom du responsable et celui de son remplaçant figureront sur un tableau placé dans le couloir de l'habitation.

En ce qui concerne les locaux à usage industriel et commercial, les responsables seront le directeur ou le gérant et son remplaçant.

Tous renseignements utiles seront fournis à la Mairie.

### LE RAVITAILLEMENT

Vendredi 22 novembre de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. à la Mairie (Salle de la justice de paix), distribution des tickets de pain, viande, lait, pour la période du 25 novembre au 31 décembre.

Se munir de la carte de ravitaillement et du livret de famille.

La carte de lait est délivrée aux enfants de moins de 14 ans.

## LEERS

### AU SUJET DE LA VENTE DU CHARBON

Le Maire rappelle aux intéressés qu'en vertu de l'arrêté préfectoral du 1er septembre 1940, la vente du charbon, même en provenance du carreau des mines, est strictement réglementée et ne peut être effectuée que contre présentation de la carte d'approvisionnement délivrée par la Préfecture ou du ticket de la carte de charbon correspondant à la distribution en cours, et seulement pour la quantité attribuée à ce ticket.

Les consommateurs ne pourront donc, en aucun cas, recevoir deux fois leurs quantités; ils doivent par conséquent se refuser à payer d'autres prix que ceux qui sont ou qui seront homologués par M. le Préfet. Les infractions quant aux prix et à la vente elle-même seront sévèrement réprimées.

D'autre part, comme l'extension des commerces est absolument interdite, à moins d'autorisation spéciale, tous ceux qui, sans avoir la patente nécessaire, transporteront du charbon, auront à justifier de ces transports sous peine des sanctions prévues par le décret du 9 septembre 1939.

## BAISIEUX

### PAIMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires du mois de Novembre (deux quinzaines) sera effectué à la perception, lundi 25, de 13 h. 30 à 15 h.

**Déclaration des besoins des petits consommateurs de produits pétroliers.** — Il est rappelé à la population de se faire inscrire à la Mairie le matin de 9 h. à 12 h. : 1° pour l'éclairage des maisons privées ; 2° pour l'éclairage des ateliers industriels ; 3° pour les besoins de cuisine ; 4° pour les besoins de l'agriculture ; 5° pour les besoins industriels.

**Stock de pommes de terre.** — Les habitants n'ayant pas de stock ou stock insuffisant sont priés de faire la déclaration à la Mairie, de 9 h. à 12 h., pour la quantité mensuelle.

**Occultation complète des lumières.** — M. le Maire rappelle aux habitants qu'il y a lieu de désigner dans chaque maison, un responsable de défense passive et un remplaçant dont les noms seront portés sur un tableau placé dans le couloir de l'habitation. Ce garde sera responsable de l'occultation complète de toutes les sources de lumière de la maison.

## VERVICQ

### L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population que l'inscription des commandes de charbon pour la commune de Wervicq aura lieu les 22 et 23 novembre.

Les consommateurs sont informés que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils doivent obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la Carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable de se munir de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de fr. : 1.10 les 100 kilos.

L'importance du ticket No 1 a été fixée par la Préfecture à 100 kilos.

## QUESNOY-sur-DEULE

**A la Philharmonie.**— Les familles des musiciens ayant un de leur membre prisonnier sont priées de remettre d'urgence les adresses de leurs soldats à Emile Flament, vice-président de la Philharmonie.

# TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.35)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

## *A TRAVERS LA VILLE*

### LA HAUSSE ILLICITE

M. Bécuwe, boucher, 3, rue des Carilers, a fait l'objet d'un procès-verbal, pour avoir mis en vente de la viande de porc, à raison de 50 fr. le kilo, alors que l'arrêté préfectoral en fixe le prix de vente au détail, de 23 à 36 fr.

## *UNE INQUIÉTANTE DISPARITION*

On nous prie de signaler la disparition de Mlle Jeanne Her, âgée de 43 ans, qui a quitté son domicile, 61, rue du Docteur Dewyn, depuis le 5 courant, à 15 h., et dont voici le signalement : taille, 1 m. 63, cheveux noirs, yeux marrons.

## *ALLOCATIONS MILITAIRES*

Le paiement en sera effectué à la perception de **Tourcoing-Ouest**, 44, rue Motte, aux dates ci-après :

**Lundi 25** : matin, de 0- à 0-400 ; soir, de 0-401 à 0-700.

**Mardi 26** : matin, de 0-701 à 0-1.100 ; soir, de 0-1.101 à 0-1.500.

**Mercredi 27** : matin, de 0-1.501 à 0-1.900 ; soir, de 0-1.901 à 0-2.200.

**Jeudi 28** : matin, de 0-2.201 à 0-2.600 ; soir, de 0-2.601 à 0-2.900.

**Vendredi 29** : matin, de 0-2.901 à 0-3.250 ; soir, de 0-3.251 à 0-3.450.

**Samedi 30** : matin, de 0-3.451 à 0-3.750 ; soir, de 0-3.751 au dernier.

Ceux qui ont touché la 1re quinzaine seront payés pour la deuxième, le mardi 3 décembre, matin et soir.

Les retardataires seront payés le jeudi 5 décembre, matin et soir.

## *L'inscription des commandes de charbon*

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 1 se poursuivra ce vendredi 22, dans l'ordre suivant :

*Secteur 8* (Bureaux du C.C., 3, rue Carnot) : Rues du Maréchal Brune, Menin (109-fin, 118-fin), Moulin, Ostende, Repos, Maréchal Ney, Monge, Montesquieu, Orions, Raspail, Cont. Sainte-Anne.

*Secteur 11* (Annexe de la Mairie, 2, rue Paul Doumer) : Rue Magenta, av. Marne, rues Masséna, Melbourne, Monthlon, Myron Herryck, place Foch, rues de Marseille, Maubeuge, Mulhouse, Parmentier.

## *A la Société d'Horticulture*

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu, en la salle d'audition du Conservatoire, sous la présidence de M. Mathon-Trenteseaux, entouré de MM. Flament et Declerc, vice-présidents; Ballois, secrétaire général, et des membres de la commission, la réunion mensuelle de la Société d'Horticulture.

Le souvenir des sociétaires tombés au cours de la guerre fut évoqué, en ouvrant la séance, par M. Mathieu, qui salua fraternellement ceux d'entre eux qui étaient blessés ou prisonniers.

M. Vandenbossche, président du Cercle Horticole de Wattrelos, félicita le bureau de l'initiative qu'il avait prise de réunir ses sociétaires, et souhaita que cet exemple fût suivi par toutes les sociétés horticoles du Nord.

En l'absence du conférencier annoncé, M. Paul Ballois improvisa une conférence dialoguée, à laquelle prirent part tous les membres présents et qui eut un énorme succès, en raison duquel la commission décida que ce procédé serait utilisé désormais plusieurs fois par an.

## *Mort au Champ d'Honneur*

Par suite d'une erreur matérielle, il a été signalé que le lieutenant Robin Pierre était décédé, alors qu'il s'agit du lieutenant **Robin Paul**, de l'Infanterie Coloniale, tombé au Champ d'Honneur, à Loc Binh (Tonkin), le 23 septembre.

### UNE RÉUNION DE « L'ECHO DE LA FRONTIÈRE »

L'Orphéon « L'Echo de la Frontière » a tenu sa première réunion amicale, le dimanche 17 novembre, en son siège, sous la présidence de M. E. Duprez.

Un appel fut établi en vue de connaître la situation actuelle de chaque membre. Neuf de ces derniers furent constatés prisonniers et désireux de subvenir en aide aux leurs, les membres présents se collectèrent. L'apport ayant été des plus fructueux, il fut décidé sur-le-champ, de faire un premier versement de 50 francs à chaque famille. Très ému de ce beau geste, le président remercia chaleureusement l'assemblée.

En outre, il a été décidé que la société assistera en plus grand nombre possible aux répétitions d'ensemble qui se feront chaque samedi à 16 h., au siège de l'Orphéon National les « Crick-Siks », rue de l'Hôtel de Ville, en vue de l'exécution de Sainte Cécile qui doit avoir lieu le dimanche 15 décembre, en l'Eglise Saint-Christophe, à l'intention des musiciens disparus et prisonniers de la ville. (Rendez-vous samedi 23, à 15 h. 30, Café de l'Audience).

### AUX FAMILLES DES MUTILÉS PRISONNIERS

Le groupe des mutilés de Tourcoing, U. N. C., prie les familles de ses adhérents prisonniers, de passer au siège, 43, rue du Haze, pour communications et d'y apporter leur adresse.

### AUDITION DE SAINTE-CÉCILE DE LA « VOIX DES COMBATTANTS »

« La Voix des Combattants » informe ses membres honoraires et bienfaiteurs, que dimanche 24, en l'Eglise du Sacré-Cœur, à 11 h. 30, elle chantera une messe Sainte-Cécile.

Sous la haute direction de son chef : M. Jean Wibaut, elle exécutera: «La Messe de Bartholoméus»; « Notre Père », de Busser ; « A nos Morts ignorés », de R. Hahn ; « Pie Jésus », de J. Wibaut ; « Psaume des disparus », de J. Wibaut, accompagnée aux orgues par M. Albert Heinrich.

### ETAT CIVIL

**Naissances** : Josiane Nuyttens, rue de Lens, 18 ; Eveline Béhague, rue d'Isly, 5.

**Publication** : André Roché, sapeur-pompier auxiliaire, rue Saint-Roch, 52 et Maximilienne Matton, bobineuse, rue Lamartine, Pav. 10 Ap. 334.

**Décès** : Claire Gallet, 53 ans, ép. Joseph Weyermen, rue Ma Campagne, 201 ; Angèle Vernaeckt, 66 ans, s. p., Vve Charles Breyer, rue du Dragon, 107 ; Marie Vonoverbeke, 64 ans, ép. Léon Delescluse, rue Tossée, 103.

## HALLUIN

### *Paiement des secours aux familles nécessiteuses*

Il sera procédé au paiement des secours aux familles nécessiteuses les vendredi 22 et samedi 23.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter dans l'ordre suivant : au Bureau de bienfaisance, rue Gustave Desmettre.

Le vendredi 22 novembre de 14 à 15 h. 1 à 299 ; de 15 à 16 h. 1.425 à 1.700 ; de 16 à 17 h. 1.701 à 1.900.

Samedi 23 novembre : de 14 à 15 h. 1.901 à 2.000 ; de 15 à 16 h. 2.201 à 2.400 ; de 16 à 17 h. 2.401 à 2.550.

Dans la salle de musique à la Mairie : vendredi 22 novembre de 14 à 15 h. 300 à 699 ; de 15 à 16 h. 5.000 à 5.150 ; de 16 à 17 h. 5.151 et plus.

Samedi 23 novembre : de 14 à 15 h. 700 à 1.000 ; de 15 à 16 h. 1.001 à 1.300 ; de 16 à 17 h. 1.301 à 1.424.

Il est recommandé aux chômeurs de se présenter munis de leur carte de chômage.

### *Les tickets d'alimentation*

La distribution des tickets d'alimentation, valables du 25 Novembre au 31 Décembre, aura lieu à la Mairie (salle des Mariages), dans l'ordre des cartes de ravitaillement.

*Vendredi 22 Novembre* : de 8 h. 30 à 9 h. 30, pour les numéros 1.501 à 1.750 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 1.751 à 2.000 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 2.001 à 2.250 ; de 14 h. à 15 h., de 2.251 à 2.500 ; de 15 h. à 16 h., de 2.501 à 2.750 ; de 16 h. à 17 h., de 2.751 à 3.000.

*Samedi 23 Novembre*, de 8 h. 30 à 9 h. 30, pour les numéros 3.001 à 3.250 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, de 3.251 à 3.500 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, de 3.501 à 3.750 ; de 14 h. à 15 h., de 3.751 à 4.000 ; de 15 h. à 16 h., de 4.001 à 4.350.

Il est recommandé de se présenter aux jours et heures indiqués.

**Paiement des indemnités de cantonnement.** — Le paiement de ces indemnités aura lieu vendredi de 9 h. à 15 h. à la recette municipale, rue Edouard Vaillant, 83.

**Etat Civil.** — Naissance : Norbert Kesteman, rue de Lille, Vert Gazon.

## RONCQ

**Etat Civil.** — Naissance : Rolande Diou, rue Jules Watteeuw, 49.

**Publications** : Albert Loecke, tisserand, à Neuville-en-Ferrain et Maria Dobbels, soigneuse ; Augustin Calin, horloger, à Bauvin et Marie Gounant, piqûrière.

**Décès** : Clémence Bogaert, 63 ans, cité Delahousse.

## MARCQ-EN-BARŒUL

### LE RAVITAILLEMENT MUNICIPAL

Le Maire informe la population qu'une distribution de sucre aura lieu dans les épiceries des quatre secteurs contre remise du coupon n. 1 des nouvelles feuilles de tickets. Une distribution de savon mou pour le quartier de Rouges-Barres contre remise du ticket n. 1 des mêmes feuilles, ainsi qu'une distribution d'huile (0.10 centilitres par personne), Jeudi 21 novembre, pour le Bourg ; vendredi 22 pour le Pont ; samedi 23 pour le Plouich; lundi 25 pour Rouges-Barres.

**Renouvellement des feuilles de tickets de ravitaillement.** — Le Maire informe la population qu'il sera procédé les vendredi 22 et samedi 23 novembre, au renouvellement des feuilles de tickets de ravitaillement pour la période du 25 novembre au 31 décembre dans les quatre secteurs.

Pour l'obtention des rations supplémentaires accordées à certaines catégories de travailleurs, ceux-ci devront présenter leur fiche de paie la plus récente. Se munir de la carte familiale d'alimentation. Les consommateurs retirant leurs feuilles de tickets sont priés de vérifier leur compte de feuille avant de sortir du bureau. Toutes réclamations faites ultérieurement seront rejetées.

**Fermeture de deux cafés.** — Sur ordre de l'autorité préfectorale, la fermeture de deux cafés a été prononcée. Ce sont les cafés « Gilbert » rue de Menin, 5, et de la « Passerelle », rue de Rouges-Barres, 263, lesquels devront rester fermés pendant une durée de trois mois.

**Vol d'une bicyclette.**— M. Charles Clerc, chef d'équipe, âgé de 37 ans, demeurant 249, avenue de la République, à Marcq, a porté plainte au commissariat de police en déclarant qu'on lui avait dérobé sa bicyclette, laquelle était placée dans une remise de l'immeuble qu'il habite. Une enquête est ouverte pour rechercher l'auteur de ce vol.

## BOUSBECQUE

**Etat Civil.** — Naissance : Pierre Allard, rue Saint-Joseph.

Publication : Léon Vanthomme et Marguerite Ostyn.

# LILLE

## LES NOUVELLES DE LA VILLE

### FLAGRANT DELIT DE VOL

Seront déférées au Parquet : Mouille Jeannette, 19 ans, 35, rue Anatole-France à Sainghin-en-Weppes ; B. L..., 17 ans, tisserande, en chômage, lesquelles ont été surprises en flagrant délit de vol d'objets divers aux établissements « Monoprix », rue de Béthune.

### PROCES-VERBAL POUR VOL

Mardi, à 17 h. 40, la dame Cnudde Alice, rue de Marquette, 231, à La Madeleine, qui était accompagnée de sa fillette âgée de 8 ans, a été surprise en flagrant délit de vol d'un stylo valant 10 fr., à « Prisunic », rue Nationale. Dans son fourre-tout, il a été découvert pour environ 200 fr. d'articles divers soustraits à « Monoprix ». Procès-verbal a été dressé à sa charge et elle a été laissée en liberté après avoir été invitée de se tenir à la disposition de la Justice.

### VOLS DE VÉLOS... D'OBJETS DIVERS, D'ATTELAGE ET D'UNE JUMENT

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : M. Commeyne Maurice, 40, rue Clemenceau, à Loos, pour vol d'une bicyclette commis le 15 courant, vers 17 h., dans le hall de la Compagnie du Gaz, rue de la Barre.

— M. Missiaen Robert, 46, rue de la Monnaie, pour vol de son vélo soustrait le 15, entre 19 et 20 h., dans la cour de son habitation.

— M. Janssens Charles, 42, rue Faidherbe, à Loos, également pour vol de sa bicyclette estimée 500 fr., commis le 16, entre 14 et 16 h., rue St-Nicolas.

— M. Lecocq Jean, 11, rue Denfert-Rochereau, pour vol d'objets divers valant 1.700 fr., commis chez lui durant son évacuation.

— M. Lagache Henri, marchand de légumes, 153, rue Mattéotti, pour vol de son attelage garé à 8 h. 15, angle des rues Ernest-Deconninck et Jean-sans-Peur, qu'il n'a plus retrouvé à 9 h. 20. Le préjudice causé est estimé 15.000 fr.

— M. Debosque Albert, 49, rue des Chaufours, pour vol de sa voiture automobile « Peugeot » numéro 2949-M.D.5, valant 20.000 fr., commis hier après-midi rue Denis-Godefroy. La carte grise et le carnet de bord se trouvent dans la voiture.

— M. Mayer Abel, marchand forain, rue Jeanne-Hachette, en roulotte, pour vol, dans la nuit du 17 au 18 courant, d'une jument noire, tache blanche sur le front, d'un poids approximatif de 750 kilos, lui causant un préjudice de 12.000 fr.

### DISPARITION D'ENFANTS

Les familles Bueteners et Planckaert, demeurant respectivement 33, rue Richard-Wagner et 2, place Albert-Thomas, ont signalé la disparition de leur fille, Bueteners Carmen et Planckaert Marthe, âgées toutes deux de 17 ans, qui ont quitté leur domicile depuis le 17 courant.

### UNE AFFAIRE DE COUPS

Mlle Sénécal Charlotte, sans profession, 125, boulevard Vauban, et Mme Bécue Marceline, cabaretière, 35, rue Colbert, qui s'accusent réciproquement de s'être porté des coups. D'autre part, la dame Bécue a déclaré que la demoiselle Sénécal s'était rendu coupable d'un bris de clôture.

## Le Comité d'Entr'aide Sociale s'est réuni à l'Hôtel de Ville

Le Comité d'Entr'Aide Sociale de la Ville de Lille s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Bertrand, adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. Bertrand, adjoint au Maire ; Planque, Secrétaire général de la Mairie ; Delporte, Receveur municipal ; Dumoulin, secrétaire administratif de la Bourse du Travail ; Cassel, secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés et Victimes de la Guerre ; Leplat, président de la Ligue du Bien Public ; l'Abbé Lanselle, secrétaire du Comité de secours aux convalescents nécessiteux des Hôpitaux de Lille ; Turbelin, président de l'Association pour secourir les pauvres honteux ; Mlle Govin.

Le Comité, après avoir enregistré avec satisfaction le beau succès remporté par la représentation théâtrale donnée le 10 novembre, Théâtre Sébastopol, par la Ligue du Bien Public, remercie très vivement M. Paul Leplat, Président, et les membres de cette œuvre de [illegible] dans une mesure large et spontanée, à l'œuvre de solidarité humaine entreprise par le Comité d'Entr'aide Sociale.

Il est enfin heureux de publier ci-après une nouvelle liste de dons qui lui sont parvenus récemment de la part de personnes qui ont cru devoir lui apporter leur concours. Il se fait un devoir d'adresser ses remerciements aux généreux donateurs.

Le Comité a ensuite examiné divers problèmes se rattachant aux distributions de soupes populaires et pris un certain nombre de mesures en vue de l'ouverture du vestiaire.

### LISTE DE DONS

Etablissements Desmet, 500 frs ; Georges Wiart, 100 frs ; Sté Saint Frères, 100 frs ; Mme Couvreur-Colle, 100 frs ; Leplat, 100 frs ; Personnel de l'Ecole Pape Carpentier, 30 frs ; Personnel de l'Ecole Renan (Octobre et Novembre), 175 frs ; Personnel de l'Ecole F. Buisson (Oct.), 50 frs ; Mme Jacquart, Institutrice, 20 frs ; Mme Willay, institutrice, 20 frs ; Mme A..., institutrice, 20 frs ; Mme Schmidt, institutrice, 50 frs ; Anonyme, 10.000 frs ; Equipe Pasquero, Poste de secours de la Mairie, 50 frs ; Anonyme, 1.000 frs ; Comité de secours aux convalescents nécessiteux, 100 frs ; Abbé Lanselle, Curé-Doyen de St-Sauveur, 100 frs; Ligue du Bien Public, souscription publique, 7.118 frs 20 ; Mme Framery, 20 frs ; Alphonse Philippo, 25 frs ; Mlle Legry, 25 frs ; le Docteur Sicard, 50 frs ; le Docteur Bompart, 50 frs ; MM. Delesalle-Desmedt, 1.000 frs ; Ets Cattoire et Allard, 250 frs ; Sté Crépelle et Cie, 500 frs ; Millot Cousin, 100 frs.

D'Hallewyn et Fischer, Directeurs-Propriétaires de l'Hôtel de Strasbourg (5e versem.), 1.000 frs; Sté Blanquart-Thomas, 500 frs ; Appareils et évaporateurs Kestner, 500 frs ; Sylvain, Assoc. Charbonnière Nord-Est, 200 frs ; Anonyme, 10.000 frs ; Comité des Fêtes du Vieux-Lille, vente carnets de souscriptions, 50 frs ; Anonyme, 100 frs ; Obry, 500 frs ; Chambre des Propriétaires (1er versem.), 100 frs ; Mmes Fingado, Monier, Crapet, Hemlise, Normand, Vanhemmel et Carbonnier, institutrices, 70 frs ; A la Botte de Chantilly, 25 frs ; Louis Dompsin, Président du Syndicat de Lille et sa banlieue des Gérants de déb. de tabacs, 500 frs; Anonyme, 1.000 frs ; Anonyme, 1.000 frs ; Ets Ovigneur Frères, 1.000 frs ; Sté Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, 500 frs ; Ets Albert Foutry, 100 frs ; Gaston Catoire, 2.000 frs ; J. D., 1.000 frs ; Docteurs Achille Dhalluin et Quint, 2.000 frs.

**Dons en nature.** — M. Titellion, Mlle Fingado, les Dames du Sacré-Cœur, Mme Maurice Planque, Ecoles Descartes.

## Le rationnement du charbon

La mairie nous communique : M. Paul Dehove, maire, informe la population, qu'il dispose d'un certain nombre de tickets de charbon destinés à assurer un indispensable complément de chauffage à des personnes placées dans des situations qui justifieraient cette exception à la règle du rationnement.

Peuvent être considérés comme susceptibles de bénéficier de cette attribution :

a) Les grands blessés de guerre à 80 % minimum d'invalidité ;

b) Les blessés et opérés obligés de garder la chambre ;

c) Les accouchées ;

d) Les paralytiques ;

e) Les personnes placées dans des situations **rigoureusement exceptionnelles**, méritant un examen particulier.

Les habitants relevant des cas ci-dessus énoncés, sont invités à en faire la déclaration par écrit à M. le maire de Lille (Service des charbons), à l'Hôtel de Ville, en précisant avec exactitude les justifications de leur demande d'attribution.

## Samedi et dimanche du beurre sera distribué

M. Paul Dehove, Maire de Lille, informe la population que le Comité Municipal de Ravitaillement a pu se procurer du beurre : il en fera une distribution à raison de 50 grammes par ration pour le prix de 1 fr. 90.

Ces rations seront distribuées les samedi 23 et dimanche 24 novembre, dernier délai, contre remise du nombre correspondant de tickets de « matières grasses ».

Les habitants devront se présenter dans les épiceries où ils auront retiré les denrées rationnées dans la semaine en cours et présenter la feuille de coupons venant à expiration le 24 novembre.

## Au Tribunal Correctionnel

### *4 ans de prison à un voleur de bicyclettes*

La multiplicité des vols de bicyclettes a renforcé l'action vigilante de la police, et celle-ci déploie une activité remarquable. Le tribunal, de son côté, se montre de plus en plus sévère, et il faut s'en féliciter.

Du 25 août au 27 septembre, Maurice Lossus, 35 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, n'a pas dérobé moins de huit bicyclettes, représentant chacune une valeur variant de 5 à 600 francs. Bien entendu, il exerçait un commerce fructueux en revendant ces machines.

Celles-ci furent dérobées à *Lille*, rues des Sarrazins, de la Clef, près du Grand Théâtre, de la Grand'Place, dans le couloir de l'école Baggio, boulevard Victor Hugo et place de la République.

Lossus était en outre poursuivi du chef d'escroqueries et d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Le tribunal a infligé à cet audacieux voleur la peine de quatre années d'emprisonnement, plus dix ans d'interdiction de séjour.

### *Sévères condamnations à d'autres*

Ouvrier coiffeur à *Lille*, un jeune homme de 17 ans, Henri L..., avait soustrait une bicyclette au préjudice de M. Burette. En septembre, André Camus, âgé de 20 ans, s'emparait d'une bicyclette et d'un certain nombre de livres appartenant à M. Strobbe. Enfin, Raymond Bourgeois, 19 ans, monteur en fer à *Lille*, avait recélé des accessoires de bicyclettes.

Henri L..., a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis; Camus, à huit mois ferme; Bourgeois, à quatre mois.

### *Après le cambriolage des Établissements Raverdy*

### *Un trio qui promet*

Trois jeunes gens, Denis Wildemeersch, 20 ans, [illegible] tisserand à *Roubaix*, et Maurice R..., 17 ans, rattacheur à *Roubaix*, s'emparaient le 26 septembre 1940, à Flers, de plusieurs poules et d'une bicyclette.

Le premier a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis, le second à six mois, le troisième à quatre mois avec sursis.

Au cours de la nuit du 10 septembre, la Bonneterie Raverdy, de Tourcoing, recevait la visite d'une bande de cambrioleurs. Deux machines à écrire et deux sacs de bas de soie furent notamment enlevés.

L'enquête ouverte permit d'identifier les auteurs de ce cambriolage, qui s'étaient concertés dans un café de Roubaix, le café « Raymonde ».

Emile Devestel, 28 ans, rue de France à *Roubaix*; René D..., 17 ans, mecanicien, rue de l'Ommelet; Marcel H..., 18 ans, rattacheur, rue de Cassel; Charles Declercq, 19 ans, marchand ambulant, rue de France, et Marcel Souris, 20 ans, ouvrier textile, rue de Tourcoing, à *Roubaix*, s'étaient partagés la besogne. En effet, Devestel, René D... et Souris escaladaient un mur et pénétraient dans l'établissement, pendant que les autres faisaient le guet.

Le produit du vol fut porté chez Barthélémy Dewindt, ouvrier textile, rue Darbo, à *Roubaix*.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes : deux ans d'emprisonnement à Souris; un an à Devestel ; un an avec sursis à René D...; huit mois à Marcel H...; huit mois à Charles Declercq, et six mois au recéleur Barthélémy Dewindt.

### LES MŒURS

Poursuivie pour outrages aux bonnes mœurs, une cabaretière lilloise, L... M., hôtelière rue du Molinel, à *Lille*, a été condamnée à quatre mois d'emprisonnement et à une amende de 100 francs.

### LE BIEN D'AUTRUI

La dame Knockaert, ménagère à *Hellemmes*, rue Jean Bart, était poursuivie pour avoir, en avril, à Hellemmes, dérobé et recélé des objets divers appartenant à la Société Nationale des Chemins de fer français. Le tribunal l'a condamnée à quatre mois d'emprisonnement.

— Un mois d'emprisonnement avec sursis à Madeleine Lampe, 35 ans, domiciliée rue d'Austerlitz, à *Lille*, pour vol d'une bicyclette.

## *LES COURS DES HALLES*

**Cours du 18 novembre.** — Citrons, le cent, 175 à 200 fr. ; dattes, le kilo, 30 fr. ; mandarines, 16 à 18 fr. ; marrons, 4.50 à 6.50 ; noix, 17 à 19 fr. ; raisins frais, 7 à 30 fr. ; pommes, 5 à 8 fr. ; poires, 6 à 10 fr. ; poires à cuire, 3 à 4.50.

Salade de blé, 2 à 3.50 ; bettraves rouges cuites, 3 à 4 fr. ; chicorée de Bruxelles, 8 à 9 fr. ; choux de Bruxelles, 6 à 8 fr. ; ails, 18 à 20 fr. ; épinards, 2 à 3.50; tomates, 7 à 16 fr.; potirons, 1.50 à 2 fr. ; oseille, 1.50 à 2 fr. ; barbe de capucin, 6 à 6.50 ; choux rouges, la douzaine, 48 à 100 francs ; choux verts, 24 à 72 fr. ; choux-fleurs, 28 à 140 fr. ; scaroles et endives, 3 à 6 fr. ; artichauts, 25 à 50 fr. ; persil, les 12 bottes, 2.50 à 3 fr. ; cerfeuil, 3 à 6 fr. ; pourpier, 6 à 6 fr. ; radis, 10 à 15 fr. ; céleri, la pièce, 1.25 à 3 fr. ; salsifis, la botte, 5 à 6.50 ; poireaux, le facheau, 3 à 5 fr. ; cresson, les 12 bottes, 10 à 11 fr. ; carottes, la botte, 1.50 à 2.50; les 100 kilos, 200 à 250 fr. ; oignons, 400 à 650 fr. les 100 kilos, échalotes, les 100 kilos, 500 à 525 fr. ; pommes de terre longues, 130 à 140 fr. ; navets, 80 à 125 fr. ; les 12 bottes, 4 à 9 fr. ; pois cassés, les 100 kilos, 875 à 880 fr.

## *ÉTAT CIVIL*

**Naissances du 20** : Mees Maurice, 18, rue Stappaert, cour Stappaert, 6; Cornette Josiane, 13, rue Beaucourt-Decourchelles ; Minet Robert, 79, rue de Dieppe ; Rigaut Michelins, 12, rue Camille Desmoulins ; Coopman Marie-Jeanne, 12, rue Lequeux.

**Décès** : Lyt Eloi, 85 ans, célib., 104, Avenue du Peuple Belge ; Baudoux Aglaé, 76 ans, ép. de Jacques Marteau, 9, rue Pierre Baumann ; Petit Fernand, 57 ans, 7 bis, rue de la Cheude Rivière prolongée ; Hellin Marcel, 48 ans, 11, quai du Wault; Christiaens Léonie, 71 ans, célib., 104, Avenue du Peuple Belge ; Leclercq Eliane, 17 ans, célib., 96, rue d'Isly ; Bela Hector, 47 ans, 17, rue du Bel Air ; Devos Gabrielle, 39 ans, ép. de Noël Cholet, 106, rue du Marché ; Vanparys Marie, 71 ans, ép. de Cyrille Delvael, 196, boulevard Montebello.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

## LA MADELEINE

### *DE L'ARGENT PERDU ET RETROUVÉ*

### *22.000 francs dans un panier de linge*

A la suite de l'arrestation de Georges Van Brabant, cabaretier, rue de Lille à La Madeleine, accusé de recel dans une affaire de vol de toiles, la jeune fille de la maison avait laissé sur le buffet de la cuisine un portefeuille contenant 22.000 francs.

Peu de temps après, elle s'aperçut que le portefeuille avait disparu.

Après quelques recherches, le portefeuille fut retrouvé dans un panier de linge sale.

### *10.000 francs dans un buffet*

M. Victor Neveu, 1, rue Thiers, avait déclaré au commissariat qu'un vol de 10.000 francs avait été commis chez lui.

Une perquisition opérée à son domicile a fait découvrir le portefeuille et la somme dans un buffet.

Deux histoires qui, somme toute, se terminent bien.

**Dernière levée postale.** — La dernière levée postale est désormais effectuée à 19 h. 10.

## HELLEMMES

**La vente aux enchères n'aura pas lieu.** — Le Maire fait connaître que la vente publique aux enchères de 6 chevaux et une vache laitière qui devait avoir lieu le vendredi 22 novembre, à 14 h. 30, à la Mairie, n'aura pas lieu.

# EN BELGIQUE

## HERSEAUX

### *L'arrestation du Receveur des Contributions est confirmée*

### UNE NOUVELLE ARRESTATION EST OPÉRÉE

L'affaire du retour des réfugiés français dont nous avons donné des détails en son temps, a amené l'arrestation d'un nommé Goethals, d'Herseaux, et la confirmation du mandat d'arrêt du Receveur des Contributions d'Herseaux, *Roger Sevrin*. Par contre, le commis, M. Rya, qui avait été arrêté pour complicité, a été remis en liberté. L'enquête sur cette délicate affaire se poursuit activement et les magistrats instructeurs s'efforcent de rechercher le degré de responsabilité encourue par plusieurs autocaristes qui se livraient depuis un certain temps déjà à ce trafic très « rémunérateur ». Jusqu'à présent, on [illegible] savoir que sept ou huit de [illegible] ont été appelés au parquet de [illegible] tral qui les a [illegible] Des plaintes [illegible]